

## FICHE D'INFORMATIONS CLÉS SUR L'INVESTISSEMENT

La présente offre de financement participatif n'a été vérifiée ou approuvée ni par les autorités compétentes, ni par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF).

L'adéquation de votre expérience et de vos connaissances en la matière n'a pas nécessairement été évaluée avant que l'accès à cet investissement vous ait été accordé. En effectuant cet investissement, vous en assumez pleinement les risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi.

### *Avertissement sur les risques*

Investir dans le présent projet de financement participatif comporte des risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi. Votre investissement n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil<sup>(\*)</sup>. Votre investissement n'est pas non plus couvert par les systèmes d'indemnisation des investisseurs établis conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil<sup>(\*\*)</sup>.

Le retour sur investissement n'est pas garanti.

Ceci n'est pas un produit d'épargne, et nous vous conseillons de ne pas investir plus de 10 % de votre patrimoine net dans des projets de financement participatif.

Vous pourriez ne pas être en mesure de vendre les instruments d'investissement au moment où vous le souhaitez. Si vous êtes en mesure de les vendre, vous risquez néanmoins de subir des pertes.

<sup>(\*)</sup> Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts ([JOL 173 du 12.6.2014, p. 149](#)).

<sup>(\*\*)</sup> Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs ([JO L 84 du 26.3.1997, p. 22](#)).

### *Délai de réflexion précontractuel pour l'investisseur potentiel non averti*

Les investisseurs potentiels non avertis bénéficient d'un délai de réflexion pendant lequel ils peuvent, à tout moment, révoquer leur offre d'investissement ou leur manifestation d'intérêt pour l'offre de crowdfunding sans justification et sans encourir de pénalité. Le délai de réflexion commence au moment où l'investisseur potentiel non averti fait une offre d'investissement ou signale sa manifestation d'intérêt et expire après quatre jours calendaires.

Il peut être exercé en envoyant un courriel à [info@spreds.com](mailto:info@spreds.com), en indiquant pour quelle offre le droit de rétractation est exercé, la date de l'offre d'investissement ou de la manifestation d'intérêt, le montant et le nom de l'investisseur. Cet e-mail entraînera l'annulation de l'offre d'investissement ou de l'expression d'intérêt et le remboursement du montant nominal de l'instrument souscrit et de la commission de souscription, le cas échéant (conjointement dénommés le « **Montant de la souscription** »).

### **Aperçu de l'offre de financement participatif**

<b>Identifiant de l'offre</b>	699400GU9MP5ZWYENM2700009025
<b>Porteur du projet et nom du projet</b>	LUCKY WAY GAME SRL (la « Société Sous-Jacente ») – PACAYA 1A
<b>Type d'offre et type d'instrument</b>	L'offre consiste en une souscription aux Notes Participatives ('Equity-Linked-Notes'), émises par Spreds Finance, ayant pour sous-jacent des actions de classe 'B' de LUCKY WAY GAME SRL (l'« <b>Actif Sous-Jacent</b> »), sous forme de pass-through.
<b>Objectif de financement visé</b>	L'objectif de financement est de 25 000 €, hors frais de souscription. La devise est en EUR.
<b>Date limite</b>	27/05/2024, avec une prolongation possible de 3 mois jusqu'au 27/08/2024 au plus tard.

### **Partie A: Informations sur le(s) porteur(s) de projet et sur le projet de financement participatif**

(a)	<b>Porteur de projet et projet de financement participatif</b> <b>Identité:</b> LUCKY WAY GAME SRL, enregistrée auprès de la CBE sous le numéro BE 0739.591.643 et constituée le 13/12/2019 <b>Forme juridique:</b> Société à responsabilité limitée (SRL) <b>Coordonnées:</b> Avenue Circulaire 118, 1180 Bruxelles, <a href="mailto:jean.collinet@outlook.com">jean.collinet@outlook.com</a> <b>Propriété:</b> Depuis le 19/08/2021, la structure de l'actionariat (sur une base 'fully diluted') est comme suit : <ul style="list-style-type: none"><li>• Entrepreneurs: 55,45% (y compris en plan d'options sur actions à hauteur de 5,55%)</li><li>• Investisseurs: 44,55%</li></ul> <b>Dirigeants:</b> Gestion journalière: Jean Collinet Anspach: CEO ( <a href="https://www.linkedin.com/in/jean-collinet-anspach-068675205/">https://www.linkedin.com/in/jean-collinet-anspach-068675205/</a> ) Conseil d'administration: <ul style="list-style-type: none"><li>• Olivier Coune: administrateur (<a href="https://www.linkedin.com/in/olivier-coune-aa695323/">https://www.linkedin.com/in/olivier-coune-aa695323/</a>)</li><li>• Sébastien Van Vyve: administrateur (<a href="https://www.linkedin.com/in/s%C3%A9bastien-van-vyve-a820234/">https://www.linkedin.com/in/s%C3%A9bastien-van-vyve-a820234/</a>)</li><li>• Jean Collinet Anspach: administrateur (<a href="https://www.linkedin.com/in/jean-collinet-anspach-068675205/">https://www.linkedin.com/in/jean-collinet-anspach-068675205/</a>)</li></ul>
(b)	<b>Responsabilité des informations fournies dans cette fiche d'informations clés sur l'investissement</b> Le porteur de projet déclare qu'à sa connaissance, aucune information n'a été omise ni n'est manifestement trompeuse ou inexacte. Le porteur de projet est responsable de l'élaboration de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement. Au sein du porteur de projet, la personne responsable est: Jean Collinet Anspach (CEO). La déclaration de cette personne concernant la responsabilité à l'égard des informations contenues dans la présente fiche d'informations clés sur l'investissement, conformément à l'article 23, paragraphe 9, du Règlement (UE) 2020/1503 du Parlement européen et du Conseil, figure à l'annexe A.
(c)	<b>Principales activités du porteur de projet; produits ou services proposés par le porteur de projet</b> En 2014, 80% de la population déclarait privilégier les produits physiques aux expériences immatérielles. 10 ans plus tard, cette tendance s'est inversée. Nous prenons collectivement conscience de l'importance de ce qui compte réellement: la poursuite de nos rêves, l'exploration de l'inconnu, l'émerveillement du monde qui nous entoure. Depuis le premier jour, la mission de LUCKY WAY GAME est simple : devenir le cœur battant d'une communauté animée par le désir de vivre des moments inoubliables car si exister est à portée de tous, vivre est une aspiration bien plus profonde. L'ambition de LUCKY WAY GAME est de créer une plateforme (sous le nom PACAYA) qui permette aux gens venus des quatre coins du monde de jouer pour remporter des expériences de vie uniques.

(d)	<p><b>Hyperlien vers les états financiers les plus récents du porteur de projet:</b></p> <p>Les états financiers les plus récents du porteur de projet peuvent être consultés ici: <a href="https://consult.cbso.nbb.be/consult-entreprise/0739591643">https://consult.cbso.nbb.be/consult-entreprise/0739591643</a>. Les états financiers les plus récents de l'SPV qui s'interpose entre le porteur de projet et l'investisseur peuvent être consultés ici: <a href="https://consult.cbso.nbb.be/consult-entreprise/0538839354">https://consult.cbso.nbb.be/consult-entreprise/0538839354</a>.</p>																																								
(e)	<p><b>Chiffres et ratios financiers clés du porteur de projet au cours des trois dernières années (dans la mesure où ils sont disponibles)</b></p> <p>Les montants ci-dessous sont indiqués en EUR.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>639,01</td> <td>478,44</td> <td>2 500</td> </tr> <tr> <td>Marge brute</td> <td>-57,596</td> <td>-133,074</td> <td>-173,827</td> </tr> <tr> <td>EBITDA</td> <td>- 19 440,11</td> <td>- 47 556,17</td> <td>-402 063,69</td> </tr> <tr> <td>Marge opérationnelle (EBIT)</td> <td>-35 211,50</td> <td>-63 907,52</td> <td>-421 373,55</td> </tr> <tr> <td>Bénéfice net</td> <td>- 40 130,87</td> <td>- 68 372,71</td> <td>- 421 327,03</td> </tr> <tr> <td>Total des actifs</td> <td>166 297,73</td> <td>1 045 413,15</td> <td>1 061 842,91</td> </tr> <tr> <td>Dette nette</td> <td>146 484,43</td> <td>-828 308,61</td> <td>-180 893,99</td> </tr> <tr> <td>Ratio dette/fonds propres</td> <td>-4,14</td> <td>1,011</td> <td>1,734</td> </tr> <tr> <td>Ratio des actifs incorporels sur le total des actifs</td> <td>0,585</td> <td>0,074</td> <td>0,257</td> </tr> </tbody> </table>	Année	2020	2021	2022	Chiffre d'affaires	639,01	478,44	2 500	Marge brute	-57,596	-133,074	-173,827	EBITDA	- 19 440,11	- 47 556,17	-402 063,69	Marge opérationnelle (EBIT)	-35 211,50	-63 907,52	-421 373,55	Bénéfice net	- 40 130,87	- 68 372,71	- 421 327,03	Total des actifs	166 297,73	1 045 413,15	1 061 842,91	Dette nette	146 484,43	-828 308,61	-180 893,99	Ratio dette/fonds propres	-4,14	1,011	1,734	Ratio des actifs incorporels sur le total des actifs	0,585	0,074	0,257
Année	2020	2021	2022																																						
Chiffre d'affaires	639,01	478,44	2 500																																						
Marge brute	-57,596	-133,074	-173,827																																						
EBITDA	- 19 440,11	- 47 556,17	-402 063,69																																						
Marge opérationnelle (EBIT)	-35 211,50	-63 907,52	-421 373,55																																						
Bénéfice net	- 40 130,87	- 68 372,71	- 421 327,03																																						
Total des actifs	166 297,73	1 045 413,15	1 061 842,91																																						
Dette nette	146 484,43	-828 308,61	-180 893,99																																						
Ratio dette/fonds propres	-4,14	1,011	1,734																																						
Ratio des actifs incorporels sur le total des actifs	0,585	0,074	0,257																																						
(f)	<p><b>Description du projet de financement participatif, notamment de son objet et de ses principales caractéristiques.</b></p> <p><b>Objet:</b></p> <p>La particularité du format de PACAYA, c'est qu'il réunit les éléments de la Télé, de Youtube et de Twitch au sein d'une seule application. Ce qui fait la force de PACAYA, c'est notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La technologie :</b> Une application mobile fluide et intuitive pour une expérience utilisateur captivante.</li> <li>• <b>Les invités :</b> Des personnalités singulières pour enrichir et donner vie à chaque épisode.</li> <li>• <b>La production :</b> Une réalisation envoûtante pour une immersion totale.</li> <li>• <b>La compétition :</b> Un jeu accessible à tous où chaque seconde compte.</li> <li>• <b>L'animateur :</b> un créateur de contenu passionné qui incarne l'aventure et la découverte.</li> </ul> <p>Voir <a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a> pour plus d'informations.</p> <p><b>Utilisation des fonds levés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production: 45% (pour produire 15 shows)</li> <li>- Marketing: 30% (pour embaucher un responsable marketing, générer plus de 300k€ de revenus, créer une communauté de 30k utilisateurs actifs par mois, et atteindre un CAC (cout d'acquisition client par téléchargement) de moins de 2€)</li> <li>- Développement d'application: 20% (pour finaliser l' version 2 de l'application)</li> <li>- Autre: 5% (admin, légal,...)</li> </ul> <p><b>Principales caractéristiques:</b></p> <p>Cette offre concerne un investissement dans des Notes Participatives émises par le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance. Ce compartiment a droit aux revenus de l'Actif Sous-Jacent (des actions de classe 'B' de LUCKY WAY GAME SRL). Sur la totalité du montant collecté pendant la période de l'offre, un montant de 500 € par Note Participative sera utilisé pour acquérir l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où les conditions auxquelles cette offre est soumise soient remplies.</p>																																								

**Partie B: Principales caractéristiques du processus de financement participatif et les conditions de l'investissement**

(a)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Montant cible minimal de capitaux à lever pour la présente offre de financement participatif :</b> 25 000 €, hors frais de souscription.</li> <li>- <b>Le porteur de projet et le prestataire de services de crowdfunding n'ont pas encore proposé d'offres pour ce projet de financement participatif.</b></li> </ul>
(b)	<b>Date limite pour atteindre le montant cible de capitaux à lever:</b> 27/05/2024, avec une prolongation possible de 3 mois.
(c)	<p><b>Date de fin prévue de la période de souscription de l'offre:</b> 27/05/2024</p> <p><b>Prolongation:</b> maximum 3 mois, jusqu'au 27/08/2024 au plus tard.</p> <p><b>Conditions de prolongation:</b> Une décision de prolongation de la période de souscription peut être prise pour autant que le montant total des souscriptions au 27/05/2024 soit d'au moins 20 000 €.</p> <p><b>Conséquences de la prolongation:</b> Les investisseurs ayant souscrit aux Notes Participatives avant une prolongation éventuelle de la période de souscription en seront informés par e-mail et auront le droit de se rétracter de leur investissement pendant 4 jours calendaires, à compter du jour de l'envoi de cet e-mail.</p> <p><b>Clôture anticipée:</b> L'offre peut être clôturée de manière anticipée dès que le montant minimum de l'offre, soit 25 000 €, a été atteint. La fermeture anticipée de l'offre peut également être décidée si le montant total des ordres contenus dans les formulaires de souscription signés et transférés à Spreds Finance atteint le montant maximum de l'offre.</p> <p><b>Conséquences si l'objectif de financement n'est pas atteint à la date limite:</b> Si l'objectif de financement n'est pas atteint, les Notes Participatives ne seront pas émises et toutes les souscriptions à cette offre seront annulées. Les investisseurs seront remboursés du montant de leur souscription respectif (montant nominal des Notes Participatives + frais de souscription) au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective.</p>
(d)	<b>Montant maximal de l'offre:</b> 250 000 €.
(e)	<p><b>Montant des fonds propres engagés par le porteur de projet dans le projet de financement participatif:</b></p> <p>Trois investisseurs (actionnaires de la 1<sup>ère</sup> heure car ayant participé au 1<sup>er</sup> tour de financement il y a 2 ans) ré-investiront lors de ce tour de financement par un apport en espèces, en dehors de la présente offre, pour un montant total se situant aux alentours des 200 000 €. Également lors de ce tour, LUCKY WAY GAME sera rejoints par 2 nouveaux investisseurs faisant un apport en espèces: un investisseur institutionnel (250K€) (Il est à noter qu'en plus d'une tranche de 250K€ en capital, un prêt convertible à hauteur de 250K€ accordé il y a environ un an sera converti en action, avec 5% de décote sur la valorisation) et un autre investisseur (50K€).</p> <p>Tenant compte d'un montant maximum de 900 000 € recherché en apport en espèces (l'apport en nature qui consistera en la conversion du prêt n'est donc pas pris en compte ici), le montant déjà engagé (de 500 000 €) représente 55,56% du montant recherché pendant ce tour de financement.</p>
(f)	<p><b>Modification de la composition du capital du porteur de projet en rapport avec l'offre de financement participatif :</b></p> <p>Le tableau ci-dessous est basé sur une valorisation pré-money de 1 760 000 € pour les apports en espèces. Il est à noter qu'une valorisation pré-money de 1 500 000 € est à prendre en compte comme valorisation pré-money de base. C'est à cette valorisation pré-money que la conversion du prêt convertible de l'investisseur institutionnel aura lieu (avec une décote de 5%). Les investisseurs peuvent noter qu'une décote en cas de conversion</p>

d'un prêt convertible est très courant sur le marché. Ensuite les apports en espèces auront lieu. Afin de respecter le 5% décote et sur base d'un apport de 250 000 € en apport en nature, la valorisation pré-money pour les apports en espèces sera de 1 760 000 €.

Il est important de souligner que si les intérêts éventuels dû suite à ce prêt de l'investisseur institutionnel seront également convertis en actions, il sera nécessaire de réévaluer la valorisation pré-money à la hausse (afin de respecter le décote de 5%). Ainsi, si un montant en intérêts à hauteur de 10 000 € serait également converti, la valorisation pré-money pour les apports en espèces serait de 1 769 800 €. Le tableau ci-dessous est composé sur base d'un apport en nature par l'investisseur institutionnel à hauteur de 250 000 €. Les pourcentages ont été arrondis à deux décimales.

**Scénario 1** : Le tour de financement atteint ses objectifs minimums. Le minimum requis pour valider le tour de table est levé à travers la présente offre. Les entrepreneurs et autres investisseurs n'investissent que ce qu'ils se sont engagés à investir ou la différence entre l'objectif minimum du tour et l'investissement du compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance.

**Scénario 2** : Le tour de financement atteint ses objectifs maximaux. Le montant maximum de cette offre est atteint et les entrepreneurs et autres investisseurs investissent la différence entre l'objectif maximum du tour et l'investissement du compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance.

	Nouveaux investissements		% d'actions après l'investissement	
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2
<b>Le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance</b>	25 000 €	250 000 €	1,23%	9,40%
<b>Entrepreneurs</b>	0 €	0 €	41,08%	32,21%
<b>Autres investisseurs (apport en espèces et apport en nature)</b>	500 000 €	900 000 €	57,69%	59,39%
<b>Total</b>	525 000 €	1 150 000 €	100%	100%

Comme mentionné ci-dessus, LUCKY WAY GAME a déjà pu sécuriser des fonds des actionnaires existants et des nouveaux investisseurs. La société recevra notamment 500 000 € en apport en espèces et 250 000 € en apport en nature (avec 5% de décote sur la valorisation). Le scénario 1 ci-dessus prévoit le cas où le prêt de l'investisseur institutionnel ne serait pas converti. Dans ce cas, il y aurait uniquement des apports en espèces. Le scénario 2 prévoit le cas où l'investisseur institutionnel converti son prêt à hauteur de 250 000 € et qu'en surplus des 250 000 € levés à travers la présente offre et des 500 000 € à travers les engagements déjà confirmés, un montant de 150 000 € est encore investi comme apport en espèces par un ou plusieurs investisseur(s) actuellement non-identifié(s).

## Partie C: Facteurs de risque

### Type 1 - Risque associé au projet

#### 1. Risque lié à la connaissance du marché par l'équipe et à l'exactitude des prévisions

**Risque:** Il existe un risque que LUCKY WAY GAME surestime le marché. En effet, en tant que plateforme émergente offrant des expériences transformatrices en direct, il existe un risque lié aux fluctuations du marché et à l'adoption par les utilisateurs.

**Conséquence:** Si ce risque se matérialise, des objectifs erronés peuvent être fixés. Cela pourrait conduire à une valorisation plus faible en cas de sortie éventuelle, puisque le plan d'affaires n'a pas pu être exécuté comme prévu. Dans ce cas, les rendements pourraient être plus faibles, voire inexistant. Dans le pire des cas, il pourrait même y avoir une liquidation et une faillite, avec perte partielle ou totale du capital investi.

**Observation:** En tant qu'initiative innovante dans le secteur du divertissement numérique, la société est parfaitement consciente des défis et des risques inhérents à leur industrie. Cependant, ils abordent ces défis avec un mélange d'enthousiasme, de planification stratégique et de soutien solide. LUCKY WAY GAME est prêt à naviguer dans le paysage dynamique du marché. Leur équipe, composée de professionnels chevronnés, s'est engagée à ajuster son contenu et sa stratégie de marketing pour s'aligner sur les préférences changeantes des utilisateurs et les tendances du marché.

#### 2. Le risque lié à la nécessité d'un nouveau financement

**Risque:** Étant donné la phase de développement du projet, il est probable qu'il y aura un besoin de nouveaux financements.

**Conséquence:** D'une part, il existe un risque que la société ne trouve pas d'investisseurs, ce qui conduirait à la dissolution ou à la faillite de la société, l'investisseur perdant alors une partie ou la totalité de son investissement. D'autre part, il est possible que la société trouve de nouveaux investisseurs, ce qui entraînera une dilution, qui sera encore plus importante si une valorisation inférieure à celle d'aujourd'hui est utilisée.

**Observation:** Les investisseurs auront la possibilité de réinvestir dans de nouveaux tours de table, aux conditions d'investissement en vigueur à ce moment-là.

### Type 2 - Risque associé au secteur

#### 1. Le risque lié à une violation des données

**Risque:** En tant que plateforme pionnière de contenu numérique, LUCKY WAY GAME reconnaît l'importance cruciale de la protection des informations personnelles de leurs utilisateurs. Il existe un risque inhérent à la sécurité des données et à la protection de la vie privée, qui pourraient être compromises malgré les protocoles de sécurité rigoureux. Les atteintes à la sécurité des données pourraient miner la confiance des utilisateurs et, par extension, la réputation sur le marché.

**Conséquence:** Les conséquences d'une telle violation pourraient conduire à une perte de confiance de la part des utilisateurs, à des responsabilités juridiques et à des pénalités financières, autant d'éléments susceptibles de nuire à la réputation de LUCKY WAY GAME sur le marché et à leur stabilité financière. Cela pourrait conduire à une valorisation plus faible en cas de sortie éventuelle. Dans ce cas, les rendements pourraient être plus faibles, voire inexistant. Dans le pire des cas, il pourrait même y avoir une liquidation et une faillite de LUCKY WAY GAME, avec une perte partielle ou totale du capital investi.

**Observation:** Pour atténuer les risques liés à la sécurité des données et à la protection de la vie privée, LUCKY WAY GAME met en œuvre une stratégie globale de protection des données. Cette stratégie comprend :

- 1) Des mesures de sécurité avancées : Déployer des systèmes de cryptage, de pare-feu et de lutte contre les logiciels malveillants à la pointe de la technologie pour se protéger contre les accès non autorisés et les menaces.
- 2) Audits de sécurité réguliers : Réaliser des examens et des mises à jour périodiques de l'infrastructure de sécurité pour s'assurer qu'elle répond aux normes les plus récentes et qu'elle peut lutter contre les nouvelles menaces.
- 3) Formation à la protection des données : Formation régulière du personnel pour s'assurer qu'il connaît les meilleures pratiques en matière de traitement des données et qu'il comprend l'importance du maintien de la confidentialité des données.
- 4) Plan de réponse aux incidents : Mise en place d'un protocole solide de réponse aux incidents afin de traiter et d'atténuer rapidement l'impact de toute violation de données, si elle devait se produire.
- 5) Conformité aux réglementations : Veiller à ce que les politiques et procédures soient pleinement conformes aux lois et réglementations pertinentes en matière de protection des données, telles que le RGDP, afin de maintenir des normes élevées en matière de confidentialité des données.

#### Type 3 - Risque lié à l'insolvabilité et à la faillite du porteur de projet

**Risque:** Le risque d'insolvabilité signifie que LUCKY WAY GAME ne dispose pas des fonds suffisants pour faire face à ses échéances de paiement (cessation de paiement).

**Conséquence:** Si la société ne trouve pas de financement alternatif (ébranlement de crédit), elle peut faire faillite. L'insolvabilité ou la faillite de LUCKY WAY GAME peut entraîner des rendements inférieurs ou inexistant et, dans le pire des cas, une perte partielle ou totale du capital investi.

**Observation:** Le modèle commercial diversifié, qui comprend des partenariats avec des marques établies, des célébrités internationales et un engagement fort en faveur d'expériences utilisateur de haute qualité, positionne LUCKY WAY GAME de manière unique pour atténuer les risques. En outre, l'attachement à l'innovation continue et à l'analyse du retour d'information des utilisateurs permet d'être agiles et réactifs face aux défis du marché.

#### **Type 4 - Risque de rendements inférieurs, retardés ou inexistants.**

##### **1. Risque lié à l'absence de garanties**

**Risque:** Ni les actions de LUCKY WAY GAME ni les Notes Participatives du compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance ne fournissent de garanties de rendement ou de remboursement du capital investi.

##### **2. Risque lié à l'absence de rendement fixe**

**Risque:** Les Notes Participatives n'offrent pas un rendement fixe. Le rendement des Notes Participatives dépend uniquement de la performance de l'Actif Sous-Jacent, à savoir les actions ordinaires de LUCKY WAY GAME.

**Conséquence pour les deux risques:** Si les prévisions du porteur de projet ne se concrétisent pas (dans le délai prédéterminé), il y a un risque de rendements inférieurs ou inexistants et, dans le pire des cas, de perte partielle ou totale du capital investi.

**Observation pour les deux risques:** Les investisseurs qui souscrivent aux Notes Participatives supportent le même risque économique que s'ils investissaient directement en tant qu'actionnaires de LUCKY WAY GAME.

#### **Type 5 - Risque de défaillance du véhicule de financement**

**Risque:** Bien que chaque compartiment de Spreds Finance soit '*bankruptcy-remote*' par rapport aux autres compartiments et par rapport aux obligations générales de Spreds Finance elle-même (ce qui signifie que les créanciers ne peuvent pas se retourner contre un compartiment sur lequel ils n'ont pas de droits directs), il existe un risque théorique d'insolvabilité.

**Conséquence:** Si une telle insolvabilité se produit, les titulaires de Notes Participatives peuvent être exposés au risque d'un retard important dans le recouvrement de leur investissement.

**Observation:** La probabilité de survenance de ce risque est extrêmement faible compte tenu de la structure et de l'organisation de Spreds Finance, en particulier le mécanisme de compartimentation et le '*bankruptcy-remoteness*' décrit ci-dessus. Chaque prise de participation ou prêt accordé à un porteur de projet est comptabilisé dans un compartiment distinct et fait l'objet d'un traitement comptable approprié, compte tenu du fait que la comptabilité est tenue par compartiment. En raison (i) des conditions relatives à l'émission de Notes Participatives, (ii) des statuts de Spreds Finance et (iii) de l'article 10 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding et portant des dispositions diverses en matière de finance et par dérogation aux articles 7 et 8 de la loi hypothécaire du 16 décembre 1851, les actifs d'un compartiment donné sont exclusivement affectés à la garantie des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment.

#### **Type 6 - Risque d'illiquidité de l'investissement**

##### **1. Risque lié à l'absence d'un marché secondaire organisé pour les Notes Participatives.**

**Risque:** Ni le porteur de projet ni Spreds Finance n'organisent un marché secondaire pour les Notes Participatives. C'est donc à l'investisseur lui-même de trouver un acheteur pour ses Notes Participatives. Étant donné l'absence d'un marché secondaire pour les Notes Participatives, il n'y a aucun moyen d'établir de manière adéquate une méthode de fixation comparative des prix pour les Notes Participatives.

**Conséquence:** un détenteur de Notes Participatives peut ne pas être en mesure de trouver un acheteur pour les Notes Participatives qu'il souhaite vendre (au prix auquel il souhaite les vendre).

**Observation:** L'intention n'est pas de vendre les Notes Participatives mais de vendre l'Actif Sous-Jacent, souvent à l'occasion de la vente de la Société Sous-Jacente elle-même (voir l'annexe B(d)).

##### **2. Risque lié au vote de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives concernant la vente de l'Actif Sous-Jacent.**

**Risque:** Toute décision de Spreds Finance de vendre des actions de LUCKY WAY GAME est soumise à l'approbation des titulaires de Notes Participatives représentant au minimum 75% des Notes Participatives en circulation, sauf si Spreds Finance est obligé de les vendre en vertu d'une disposition contractuelle ou légale.

**Observation:** Les investisseurs supportent donc le risque que l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives refuse d'approuver la vente de la participation, auquel cas tous les investisseurs seront liés par cette décision et devront donc attendre pour obtenir le remboursement des Notes Participatives.

#### **Type 7 - Autres risques**

##### **1. Risque lié à l'absence d'une analyse par Spreds Finance**

**Risque:** Spreds Finance n'a pas effectué d'analyse du projet proposé ou de la situation financière de la Société Sous-Jacente.

**Conséquence:** Tout investisseur envisageant de souscrire des Notes Participatives doit faire sa propre analyse de la solvabilité, de l'activité, de la situation financière et des perspectives de LUCKY WAY GAME.

**Observation:** Toute décision d'investir dans des Notes Participatives doit être fondée sur un examen exhaustif de l'ensemble de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement. Le modèle de Spreds Finance ne prévoit pas de proposer des projets analysés aux investisseurs mais plutôt de permettre aux investisseurs d'investir, en ayant fait leurs propres analyses.

À la connaissance du porteur de projet, il n'y a pas d'autres risques matériels liés à ses activités.

#### **Partie D: Informations relatives à l'offre de valeurs mobilières**

<b>(a) Montant total et types de valeurs mobilières</b>		
	<b>Instruments émis pour cette offre</b>	<b>Actif Sous-Jacent</b>
<b>Type et sorte</b>	Lorsqu'un investisseur investit dans le projet proposé, il souscrit à un titre de dette émis par le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance, à savoir une Note Participative (Equity-Linked-Notes). Ce titre est le miroir économique d'une prise de participation dans la Société Sous-Jacente et donne droit à la même plus-value. Il ne donne toutefois pas droit aux votes comme un actionnaire classique puisque seul le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance devient actionnaire.	Actions de de classe 'B' de LUCKY WAY GAME SRL
<b>Devise</b>	La devise est en EUR. Un maximum de 500 Notes Participatives sera émis. La dénomination est: "Note Participative PACAYA 1A".	La devise est en EUR.
<b>Rang dans la structure de capital en cas d'insolvabilité</b>	Toutes les Notes Participatives sont émises pour le même montant nominal et confèrent à tout moment aux mêmes droits, sans aucune préférence parmi celles-ci. Les droits et les recours des titulaires de Notes Participatives sont limités aux actifs du compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance.	Les actions sont émises pour le même montant nominal et confèrent aux mêmes droits, sans aucune préférence parmi celles-ci. En cas de liquidation de LUCKY WAY GAME, les actionnaires seront remboursés après les créanciers de la société, pour autant qu'il y a un solde permettant un remboursement.
<b>(b) Prix de souscription:</b>	Chaque Note Participative a un montant nominal de 500 €, auquel s'ajoutent des frais de souscription s'élevant à maximum 5% du montant	

	nominal par Note Participative (soit 25 €). Le prix total de souscription d'une Note Participative est donc de 525 € maximum.
(c)	<b>Sur-souscriptions:</b> Les sur-souscriptions ne seront pas acceptées pour cette offre.
(d)	<p><b>Conditions de souscription et de paiement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Date de Clôture:</b> La date à laquelle la période de souscription de cette offre prend effectivement fin (soit le 27/05/2024 ou au plus tard le 27/08/2024 en cas de prolongation).</li> <li>- <b>Date Effective:</b> Au plus tard 6 mois après la Date de Clôture, soit le 27/11/2024 (ou le 27/02/2025 en cas de prolongation).</li> <li>- <b>Conditions suspensives de l'offre:</b> Les Notes Participatives ne seront émises que si, dans un délai de 6 mois à compter de la Date de Clôture (donc à la Date Effective), les conditions suspensives cumulatives et préalables à la souscription d'actions de LUCKY WAY GAME par Spreds Finance énumérées ci-dessous sont remplies: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montant total des engagements de souscription à ce tour de financement atteint au moins 525 000 € et ne dépasse pas 1 150 000 €. Les montants apportés par apports en nature sont compris dans ces engagements.</li> <li>- L'augmentation de capital est réalisée sur la base d'une valorisation pré-money de base de 1 500 000 €. C'est à cette valorisation pré-money que la conversion du prêt convertible de l'investisseur institutionnel aura lieu (avec une décote de 5%). Ensuite les apports en espèces auront lieu. Afin de respecter le 5% décote et sur base d'un apport de 250 000 € en apport en nature, la valorisation pré-money pour les apports en espèces sera de 1 760 000 €. Il est toutefois important de souligner que si les intérêts éventuels dû suite à ce prêt de l'investisseur institutionnel seront également convertis en actions, il sera nécessaire de réévaluer la valorisation pré-money à la hausse (afin de respecter le décote de 5%). Ainsi, si un montant en intérêts à hauteur de 10 000 € serait également converti, la valorisation pré-money pour les apports en espèces serait de 1 769 800 €.</li> <li>- Spreds Finance participera à l'augmentation de capital pour un montant égal au résultat de la souscription des Notes Participatives du compartiment PACAYA 1A. Ce montant doit être au minimum de 25 000 €.</li> <li>- <b>Prix de souscription:</b> Le montant de souscription est intégralement payé lors de la souscription aux Notes Participatives PACAYA 1A. Les fonds sont versés sur un numéro de compte dédié au compartiment PACAYA 1A et seront donc compartimentés dès réception. Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives PACAYA 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>).</li> </ul> </li> </ul>
(e)	<p><b>Conservation et livraison de valeurs mobilières aux investisseurs</b></p> <p>Date de livraison : au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective. Dans le cas où une ou plusieurs des conditions suspensives ne seraient pas remplies à la Date Effective, les Notes Participatives ne seront pas émises et les investisseurs seront remboursés de leur prix de souscription respectifs (sans intérêts) au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective. Si un investissement peut avoir lieu avant ou à la Date Effective, Spreds Finance deviendra un actionnaire de la Société Sous-Jacente et émettra des Notes Participatives. À ce moment-là, les investisseurs trouveront un relevé de leur investissement dans leur profil en ligne et seront informés de l'augmentation de capital par courrier électronique. Spreds Finance peut être contacté à l'adresse <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>. Le prestataire de services de financement participatif ne fournit pas de services de conservation.</p>

#### Partie E: Informations sur les entités ad hoc

(a)	Une entité ad hoc s'interpose entre le porteur de projet et l'investisseur, notamment le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance.
(b)	<b>Coordonnées de l'entité ad hoc:</b> Spreds Finance SA, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0538.839.354, dont le siège est situé Rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles, Belgique. Son site web est le suivant: <a href="http://www.spreds.com">www.spreds.com</a>

#### Partie F: Droits des investisseurs

(a)	<p><b>Principaux droits attachés aux valeurs mobilière (Notes Participatives)</b></p> <p><u>Remarque importante:</u> les Notes Participatives représentent l'investissement proposé et leurs principaux droits sont décrits ci-dessous. Les droits relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont décrits à la section F (e). Les Notes Participatives donnent droit à la plus-value de l'Actif Sous-Jacent, à titre de <i>pass-through</i>. Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives PACAYA 1A. (<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>).</p> <p><b>Droit aux dividendes:</b> Les Notes Participatives ne rapportent pas de dividendes en elles-mêmes mais donnent droit au titulaire à tous les revenus de l'Actif Sous-Jacent, tels que les dividendes (« <b>Produit Variable</b> »). Si la Société Sous-Jacente distribue des dividendes, Spreds Finance les versera aux titulaires de Notes Participatives, endéans 15 jours ouvrables après la date à laquelle elle les reçoit. Cette distribution (ainsi que la distribution de tous les produits éventuels) constitue la seule obligation de paiement de Spreds Finance liée aux Notes Participatives avant la date d'échéance (étant la date à laquelle le compartiment PACAYA 1A a définitivement cessé de détenir l'Actif Sous-Jacent) (la « <b>Date d'Échéance</b> »). Le paiement d'intérêts fixes est par conséquent expressément exclu. Les montants payables par Spreds Finance aux titulaires de Notes Participatives sont, en substance, variables. Le montant à verser pour chaque Note Participative correspond au Produit Variable payable après déduction des dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent (« <b>Produit Variable Net</b> »), divisé par le nombre de Notes Participatives émises.</p> <p><b>Droits de vote:</b> Les assemblées générales des titulaires de Notes Participatives seront convoquées si des décisions doivent être prises qui affectent négativement les droits ou la situation économique des titulaires de Notes Participatives, telles qu'une décision visant à modifier les conditions relatives à l'émission de Notes Participatives, une décision visant à modifier les droits et obligations de Spreds Finance en ce qui concerne les actions de LUCKY WAY GAME, une décision pouvant avoir pour conséquence de demander aux titulaires de Notes Participatives de verser des sommes supplémentaires à Spreds Finance pour couvrir le financement de dépenses. Les résolutions de l'assemblée générale sont contraignantes pour tous les titulaires de Notes Participatives, même pour les titulaires de Notes Participatives absents ou dissidents. L'assemblée générale délibère et adopte valablement des résolutions si au moins la moitié des Notes Participatives est présente ou représentée. Si cette condition n'est pas remplie, une nouvelle convocation est requise et la deuxième réunion délibérera et décidera valablement, quel que soit le nombre de Notes Participatives en circulation représenté. Les résolutions sont adoptées par l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives à la majorité des trois quarts des voix présentes ou représentées. Chaque Note représente une voix.</p> <p><b>Droit d'accès à l'information:</b> Les investisseurs recevront des e-mails de mise à jour lorsque la Société Sous-Jacente ou Spreds Finance enverra une mise à jour.</p> <p><b>Notifications:</b> Toutes les notifications aux détenteurs de Notes Participatives (y compris les convocations aux assemblées générales des titulaires de Notes Participatives) sont valablement effectuées par des courriers électroniques envoyés directement à l'adresse électronique du détenteur de Notes Participatives. En souscrivant aux Notes Participatives, les titulaires de Notes Participatives renoncent à toute autre formalité éventuelle, notamment pour la convocation des assemblées générales des titulaires de Notes Participatives.</p> <p><b>Droits de préemption:</b> Il n'y a pas de droit de préemption sur les Notes Participatives.</p> <p><b>Droit de participer aux bénéfices/excédents, le cas échéant, du compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance en cas de liquidation:</b> Spreds Finance remboursera le produit net (le « <b>Produit Net</b> ») aux titulaires de Notes Participatives à la Date d'Echéance. Le Produit Net comprend toutes les sommes perçues par Spreds Finance de l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où elles n'ont pas déjà été distribuées en tant que Produit Variable Net, déduites des dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où lesdites dépenses n'ont pas déjà été déduites au moment du paiement du Produit Variable Net. Chaque Note Participative bénéficie du droit à un montant correspondant au Produit Net divisé par le nombre de Notes</p>
-----	--

<p>Participatives. Le montant remboursé pour tous les Notes Participatives est plafonné au montant du Produit Net disponible dans le compartiment PACAYA 1A à la Date d'Échéance. Assujéti de ce plafond, elle correspond à la somme des montants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant à recevoir par les titulaires de Notes Participatives pour obtenir le montant total, compte tenu du Produit Net Variable reçu avant la Date d'Échéance, d'un rendement annuel capitalisé de 5% du prix total de souscription de la Date Effective à la Date d'Échéance (le "<b>Montant Prioritaire</b>"). Le Montant Prioritaire est calculé à un taux de 1,00013368 [calculé comme suit <math>1,05^{\frac{1}{365}}</math>], qui correspond au nombre total de jours entre la Date Effective et la Date d'Échéance. Cet exposant correspond au rendement annuel de 5 % converti en un rendement journalier de 0,13368 % sur toute la durée de l'investissement ; et</li> <li>80 % de la valeur du compartiment PACAYA 1A à la Date d'Échéance excédant le Montant Prioritaire (le cas échéant).</li> </ul> <p>Le solde du compartiment PACAYA 1A à la Date d'Échéance (c'est-à-dire 20% de la valeur du compte de PACAYA 1A excédant le Montant Prioritaire) sera retenu par Spreds Finance au titre de commission de performance (le cas échéant).</p> <p><b>(g) Droits de rachat:</b> Les Notes Participatives peuvent être converties ou remboursées en actions de la Société Sous-Jacente si et quand cette société est cotée en bourse.</p>
---

**Partie H: Frais, informations et recours**

(a)	<p><b>Frais imputés à l'investisseur et coûts supportés par celui-ci en relation avec l'investissement, y compris les frais administratifs résultant de la vente d'instruments admis à des fins de financement participatif</b></p> <p>Les montants et les pourcentages sont calculés pour un investissement hypothétique de 10 000 € et sur une base annuelle.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Frais, charges et autres coûts</th> <th>En % du montant total investi</th> <th>en EUR</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3"><b>Unique</b></td> <td>Frais d'entrée: frais de souscription</td> <td>5%</td> <td>500</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i></td> </tr> <tr> <td>Frais de sortie</td> <td>0%</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td colspan="4"><i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i></td> </tr> <tr> <td><b>Courant</b></td> <td>Non applicable</td> <td>0%</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td rowspan="4"><b>Supplémentaire</b></td> <td>Commission de performance ('<i>carried interest</i>') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire</td> <td>3 % à un prix de sortie hypothétique de 12 000 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&amp;A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du <i>carried interest</i> ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance. Voir également : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives PACAYA 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>).</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres frais supplémentaires: dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td colspan="4"><i>Le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment PACAYA 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives PACAYA 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>).</i></td> </tr> </tbody> </table>	Frais, charges et autres coûts		En % du montant total investi	en EUR	<b>Unique</b>	Frais d'entrée: frais de souscription	5%	500	<i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i>			Frais de sortie	0%	0	<i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i>				<b>Courant</b>	Non applicable	0%	0	<b>Supplémentaire</b>	Commission de performance (' <i>carried interest</i> ') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire	3 % à un prix de sortie hypothétique de 12 000 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.	300	<i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i>			Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.			<i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&amp;A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du <i>carried interest</i> ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance. Voir également : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives PACAYA 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>).</i>			Autres frais supplémentaires: dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent		-	-	<i>Le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment PACAYA 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives PACAYA 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>).</i>			
Frais, charges et autres coûts		En % du montant total investi	en EUR																																									
<b>Unique</b>	Frais d'entrée: frais de souscription	5%	500																																									
	<i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i>																																											
	Frais de sortie	0%	0																																									
<i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i>																																												
<b>Courant</b>	Non applicable	0%	0																																									
<b>Supplémentaire</b>	Commission de performance (' <i>carried interest</i> ') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire	3 % à un prix de sortie hypothétique de 12 000 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.	300																																									
	<i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i>																																											
	Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.																																											
	<i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&amp;A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du <i>carried interest</i> ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance. Voir également : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives PACAYA 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>).</i>																																											
Autres frais supplémentaires: dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent		-	-																																									
<i>Le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment PACAYA 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives PACAYA 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>).</i>																																												
(b)	<p><b>Des informations supplémentaires sur le projet de financement participatif, le porteur de projet et l'entité ad hoc peuvent être obtenues gratuitement ici :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Sujet</th> <th>Source</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>LUCKY WAY GAME SRL</td> <td><a href="mailto:jean.collinet@outlook.com">jean.collinet@outlook.com</a></td> </tr> <tr> <td>Le projet de financement participatif</td> <td><a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a></td> </tr> <tr> <td>Spreds Finance</td> <td><a href="https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs">https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs</a> et par email à: <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a></td> </tr> </tbody> </table>	Sujet	Source	LUCKY WAY GAME SRL	<a href="mailto:jean.collinet@outlook.com">jean.collinet@outlook.com</a>	Le projet de financement participatif	<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>	Spreds Finance	<a href="https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs">https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs</a> et par email à: <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>																																			
Sujet	Source																																											
LUCKY WAY GAME SRL	<a href="mailto:jean.collinet@outlook.com">jean.collinet@outlook.com</a>																																											
Le projet de financement participatif	<a href="https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/">https://www.spreds.com/compartments/9025-lucky-way-game/</a>																																											
Spreds Finance	<a href="https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs">https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs</a> et par email à: <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>																																											
(c)	<p><b>L'investisseur peut adresser une réclamation au sujet de l'investissement ou de la conduite du porteur de projet ou du prestataire de services de financement participatif de la manière suivante:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Plaintes relatives à l'investissement dans l'Actif Sous-Jacent et à la conduite du porteur de projet: des courriers électroniques peuvent être envoyés à <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>. Spreds transmettra toutes les questions et commentaires reçus au porteur de projet qui est seul responsable des informations fournies sur l'Actif Sous-Jacent.</li> <li>Plaintes concernant la conduite du prestataire de services de financement participatif: des courriers électroniques peuvent être envoyés à <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>.</li> </ol> <p>Vous trouverez plus d'informations ici : <a href="https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs/180">https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs/180</a>.</p>																																											

**Annexe A: Déclaration sur la responsabilité par rapport à la fiche d'informations clés sur l'investissement**

## DECLARATION ON THE KEY INVESTMENT INFORMATION SHEET

The persons responsible for the key investment information sheet are the following:

(For natural persons: name + function

For legal persons: name + registered office)

1. Jean Collinet Anspach, CEO

Hereby,

- I/We declare that, to the best of my/our knowledge, the information contained in the key investment information sheet is in accordance with the facts and that the key investment information sheet makes no omission likely to affect its import.
- the project owner declares that, to the best of its knowledge, no information has been omitted or is materially misleading or inaccurate.
- the project owner acknowledges and declares that it is responsible for the preparation of the key investment information sheet (and any translations thereof).

### Signature(s)

(name + signature)

Jean Collinet Anspach



## Annexe B : Suite de la Partie F : Droits des investisseurs

### (a) Principaux droits attachés à l'Actif Sous-Jacent (actions de classe 'B' de LUCKY WAY GAME)

#### (a) Droits aux dividendes:

Chaque action donne droit à des dividendes. Toutefois, LUCKY WAY GAME n'a pas l'intention de verser des dividendes au cours des prochaines années. Elle utilisera les bénéfices futurs pour la croissance future de la société.

#### (b) Droits de vote:

Les actions de classe A et de classe B donnent chacun droit à une voix.  
Les actions de classe C (réservé aux personnel) n'ont pas de droit de vote.

#### (c) Droit d'accès à l'information:

Les rapports suivants seront faits:

- Sur une base annuelle: les comptes annuels et les commentaires sur les résultats ;
- De manière ponctuelle: toute information pouvant avoir un impact matériel sur l'investissement.

#### (d) Droits de préemption:

À l'exception des transferts libres (tels que prévus dans le pacte d'actionnaires), toute proposition de transfert par un actionnaire de ses actions à un tiers ou à un autre actionnaire est soumise à un droit de préemption en faveur des autres actionnaires.

#### (e) Droit de participer aux bénéfices/excédents, le cas échéant, de LUCKY WAY GAME en cas d'un événement de liquidation:

Chaque actionnaire bénéficiera de manière égale de tout bénéfice/excédent.

#### (f) Droits de rachat:

Les actionnaires n'ont pas le droit de demander le rachat de leurs actions par la société.

#### (g) Droit de souscription préférentiel:

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent.

Si la nouvelle émission ne concerne pas ou pas dans la même mesure chaque classe d'actions existante, le droit de préférence ne revient alors qu'aux titulaires d'actions de la classe à émettre, dans la même proportion.

Toutefois, en cas d'émission d'actions d'une nouvelle classe, le droit de préférence revient à tous les actionnaires existants, quelle que soit la classe d'actions qu'ils détiennent, à concurrence de leur participation dans l'avoir social.

Il n'y a pas de droit de souscription préférentiel en cas d'émission de titres (i) à la suite de l'exercice de warrants anti-dilution ou de l'exercice de warrants d'indemnisation, (ii) à la suite d'un plan d'options sur actions pour les employés, d'un plan de bonus en actions, d'un plan d'achat d'actions, d'un plan de warrants ou de tout autre programme de participation des cadres ou (iii) à la suite d'une division d'actions ou d'une opération similaire.

#### (h) Cessions et/ou émission de nouvelles actions acceptées

Si l'organe d'administration et/ou les autres actionnaires de la Société Sous-Jacente souhaitent récompenser un (des) collaborateur(s) pour des services déjà rendus ou encourager des services futurs (que cette personne rende ces services à la société en tant que salarié ou indépendant), par le biais d'une cession de (une partie de) leurs actions ou par le biais d'une émission de nouvelles actions, Spreds Finance acceptera ce transfert ou cette émission, même s'il donne lieu à un droit de préemption ou à un droit de suite (proportionnel) (en renonçant à l'exercice de ses droits respectives), dans la mesure où le transfert peut être considéré comme une incitation à un collaborateur de confiance. Dans ce cas, Spreds Finance peut également céder des actions, à condition qu'il n'y ait pas de perte de l'avantage lié au Tax Shelter (le cas échéant). Si l'émission de nouvelles actions entraîne une dilution de plus de 20 % des actions de la Société Sous-Jacente, les investisseurs seront invités à voter à ce sujet lors d'une assemblée générale des titulaires de Notes Participatives.

#### (i) Droits de sortie conjointe lors de la survenance d'un événement majeur (par exemple : changement de contrôle, droit de suite...):

##### Obligation de suite (Drag along)

Spreds Finance pourrait accepter une clause de sortie conjointe sous réserve qu'au moins une majorité de 50% + 1 des actions est requise pour que les actionnaires soient obligés de vendre leur participation dans LUCKY WAY GAME.

##### Droit de suite proportionnelle ou totale (Tag along)

Au cas où (i) un actionnaire de classe A recevrait une offre d'acquisition d'un tiers pour tout ou partie de ses actions et/ou (ii) un ou plusieurs actionnaire(s) de classe B recevraient une offre d'acquisition d'un tiers pour tout ou partie de ses/leurs actions, représentant 25% ou plus du total des actions de la société, l'actionnaire de classe A et/ou ce/ces actionnaires de classe B, selon le cas, reconnaît/reconnaissent le droit pour chacun des autres actionnaires de céder au tiers ses actions dans les mêmes proportions (c'est-à-dire un nombre d'actions proportionnel au pourcentage d'actions offertes cédées par l'actionnaire cédant) et selon les mêmes modalités.

Toutefois, si, suite à la cession envisagée, le tiers venait à acquérir, immédiatement ou à terme, le contrôle de la société au sens de l'article 1 :14 du code des sociétés et des associations, chaque actionnaire qui le souhaite aura le droit d'exercer son droit de suite sur la totalité des actions qu'il détient.

Pour plus d'informations:

Statuts LUCKY WAY GAME

[https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_tsv/tsv\\_rech.pl?language=nl&btw=0739591643&liste=Liste](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv_rech.pl?language=nl&btw=0739591643&liste=Liste)

(b) et (c) **Restrictions auxquelles sont soumis les valeurs mobilières, y compris les pactes d'actionnaires, ou autres arrangements empêchant leur transférabilité**

Au niveau des Notes Participatives:

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des Notes Participatives. Le transfert des Notes Participatives n'est opposable à Spreds Finance qu'après inscription par Spreds Finance du transfert dans le registre des Notes Participatives applicable, suite à une demande en ce sens du cédant et du cessionnaire à Spreds Finance.

Au niveau de l'Actif Sous-Jacent:

Spreds Finance pourrait accepter une clause d'inaliénabilité selon laquelle les actionnaires de LUCKY WAY GAME ne peuvent pas transférer leurs actions pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans après l'investissement.

(d) **Possibilité pour l'investisseur de sortir de l'investissement**

Il existe trois façons de sortir d'un investissement :

1. Toutes les actions de la Société Sous-Jacente sont vendues et tous les actionnaires peuvent réaliser une sortie.  
Pour le type d'investissement proposé par cette offre, c'est l'objectif.
2. L'investisseur trouve un acheteur pour ses Notes Participatives.  
Il est possible de vendre les Notes Participatives à un tiers à tout moment. Toutefois, ni le porteur de projet ni le prestataire de services de financement participatif n'organisent un marché secondaire à cette fin. Il incombe donc à l'investisseur de trouver lui-même un acheteur, avec lequel il convient d'un prix de vente, après quoi il demande à Spreds de mettre à jour le registre des Notes Participatives pour refléter ce changement de propriété.
3. Autres options de sortie.  
Soit Spreds Finance a reçu une offre directe pour les actions qu'elle possède, soit Spreds Finance peut vendre ses actions par l'application d'une clause de droit de suite, avec un ou plusieurs autres actionnaires.

(e) **Répartition du capital et droits de vote avant et après l'augmentation de capital résultant de l'offre (en supposant que toutes les valeurs mobilières seront souscrites)**

**Les actions de la Société Sous-Jacente avant l'augmentation de capital:**

Actionnaire	% de droits de vote	% d'actions	Classe d'actions
Entrepreneurs (y compris le plan d'options sur actions)	55,45%	55,45%	A
Investisseurs	44,55%	44,55%	B

Les fonds propres de LUCKY WAY GAME s'élèvent actuellement à 1 141 950 €, représentés par 18 033 actions, sans capital autorisé. Les actions ont été entièrement libérées. Il existe 10 000 actions de classe A et 8 033 actions de classe B.

**Les actions de la Société Sous-Jacente après l'augmentation de capital:**

Actionnaire	% de droits de vote	% d'actions	Classe d'actions
Le compartiment PACAYA 1A de Spreds Finance	9,40%	9,40%	B
Entrepreneurs (y compris le plan d'options sur actions)	31,22%	31,11%	A
Autres actionnaires	59,39%	59,39%	B

Comme mentionné ci-dessus, LUCKY WAY GAME a déjà pu sécuriser des fonds provenant des actionnaires existants et des nouveaux investisseurs. La société recevra notamment 500 000 € en apport en espèces et 250 000 € en apport en nature (avec 5% de décote sur la valorisation). La tableau ci-dessus prévoit le cas où l'investisseur institutionnel convertit son prêt à hauteur de 250 000 € et qu'en surplus des 250 000 € levés à travers la présente offre et des 500 000 € à travers les engagements déjà confirmés, un montant de 150 000 € est encore investi comme apport en espèces par un ou plusieurs investisseur(s) actuellement non-identifié(s).

Le tableau ci-dessus est basé sur une valorisation pré-money de 1 760 000 € pour les apports en espèces. Il est à noter qu'une valorisation pré-money de 1 500 000 € est à prendre en compte comme valorisation pré-money de base. C'est à cette valorisation pré-money que la conversion du prêt convertible de l'investisseur institutionnel aura lieu (avec une décote de 5%). Les investisseurs peuvent noter qu'une décote en cas de conversion d'un prêt convertible est très courant sur le marché. Ensuite les apports en espèces auront lieu. Afin de respecter le 5% décote et sur base d'un apport de 250 000 € en apport en nature, la valorisation pré-money pour les apports en espèces sera de 1 760 000 €.

Il est important de souligner que si les intérêts éventuels dû suite à ce prêt de l'investisseur institutionnel seront également convertis en actions, il sera nécessaire de réévaluer la valorisation pré-money à la hausse (afin de respecter le décote de 5%). Ainsi, si un montant en intérêts à hauteur de 10 000 € serait également converti, la valorisation pré-money pour les apports en espèces serait de 1 769 800 €. Le tableau ci-dessus est composé sur base d'un apport en nature par l'investisseur institutionnel à hauteur de 250 000 €. Au cas où la valorisation pré-money pour les apports en espèces est revue vers le haut, cela pourrait avoir une influence sur les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus.

Les fonds propres de LUCKY WAY GAME, après souscription intégrale de l'augmentation de capital (et un fractionnement des parts pour arriver à 1 760 000 actions après l'apport en nature mais avant les apports en espèces), s'élèveront à 2 291 950 €, représentés par 2 660 000 action, sans capital autorisé. Les nouvelles actions seront entièrement libérées.

Il existeront 830 320 actions de classe A et 1 829 680 actions de classe B.